

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 19 JUIN 2023**

Nombre en exercice : 31
 Nombre de présents : 22
 Nombre de votants : 27

Convocation du 8.06.2023
 Affichage du 8.06.2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Marchainville suite à la convocation du 8.06.2023, affichée le huit juin 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BOUTTIER Jean-Jacques, M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme BERGER Frédérique), Mme CHAMERET Stéphanie, M DESCHAMPS Michel, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M DUGUET Christian), M GUILLET Denis (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M ANQUETIL Dominique), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur ORY Gilles est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.06.114

GENDARMERIE DE TOUROUVRE : AVENANT A LA MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

En 2015, le cabinet Serge Hamon Architecte (SHA) a été missionné pour être maître d'œuvre pour la réalisation de la construction de la gendarmerie de Tourouvre.

Le coût des travaux était estimé alors à 1 400 000 euros HT, puis à 1 782 794.62 euros HT et aujourd'hui à 2 082 000.00 euros HT.

A ce jour, le plan de financement prévisible serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux estimés (HT)	2 082 000.00 €	DETR (Etat)	620 000.00 €
Maîtrise d'œuvre (6.25 %)	130 125.00 €	Ministère Intérieur	193 440.00 €
Avenant n°1	44 012 .88 €	Commune de Tourouvre (Fonds de Concours)	150 000.00 €
Avenant n°2	24 055.97 €	FCTVA	454 757.04 €
Frais divers SPS	30 000.00 €	Emprunt CDC Hauts Perche	1 383 168.58 €
TVA	462 038.77 €		
Terrain	29 133.00 €		
Total	2 801 365.62 €	Total	2 801 365 .62 €

Les clauses de la convention de maîtrise d'œuvre prévoient un ajustement du montant de la mission de maîtrise d'œuvre si le montant de l'opération diffère sensiblement de l'enveloppe initiale prise en compte dans le cadrage de la mission.

La mission de base devant être reprise pour partie, un nouvel avenant au contrat doit être conclu. La commission d'appel d'offres a été sollicitée pour donner son avis le 19 juin 2023.

L'architecte reprendrait pour partie le dossier soit 15% de la mission Projet pour un montant de 6 685.49 € HT, 100% de la mission Assistance Contrat Travaux (ACT) pour un montant de 13 370.48 € HT ainsi que la reprise des études pour 4 000.00 € HT.

Le coût total de la reprise des études serait de 24 055.97 € HT.

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident avec 17 voix POUR, 7 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS :

- De prendre connaissance du projet de Gendarmerie de Tourouvre,
- De valider le plan de financement ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 auprès du cabinet Serge Hamon Architecture pour reprendre le projet et lancer l'appel d'offres et toutes les opérations nécessaires à la réalisation de ce dossier,
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les établissements bancaires pour avoir une offre de prêt,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

